

**Rapport N°4 :**
**Coordination en 2019 des concours  
 « Chercheurs Entrepreneurs Challenges » et « I-PhD »**

<b>Rapporteur (s) :</b>	Fabienne BADET Chargée de mission Entrepreneuriat étudiant
<b>Service – personnel référent</b>	Frédéric MUYARD - Vice-Président chargé de la formation
<b>Séance du Conseil académique</b>	14 novembre 2019

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

**Rapport :****Les « Chercheurs Entrepreneurs Challenges »**

L'AEF organise les « **Chercheurs Entrepreneurs Challenges** » pour contribuer à promouvoir la capacité d'innovation de la recherche publique française auprès de milieux économiques.

Cette action est constituée de deux concours :

- « **Docteurs-entrepreneurs** » (depuis 2014) : destiné aux projets de création d'entreprise portés par des doctorants en fin de thèse ou docteurs diplômés depuis moins de 3 ans
- « **Startup connexion** » (depuis 2015) : s'adresse à des chercheurs confirmés qui ont déjà créé leur start-up et qui souhaitent se faire connaître auprès d'industriels et/ou investisseurs

L'AEF INFO et UBFC collaborent depuis deux ans pour organiser une finale régionale en BFC afin de mettre en valeur les projets au sein de l'écosystème régional, des entreprises et des institutions. La prochaine édition aura lieu le 8 octobre à Besançon.

Cette collaboration a permis de mettre en œuvre un comité de pilotage constitué par : UBFC (VP Recherche - PEPITE BFC - Pascale BRENET - COLLEGE DOCTORAL - Philippe LUTZ - FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – Stéphanie THOMAS), SATT SAYENS - Catherine GUILLEMIN ou son représentant, CNRS (DR) - Muriel SINANIDES ou son représentant, CONSEIL REGIONAL – Catherine GUEY ou son représentant, DRRT - Dominique GREVEY ou son représentant, DECA-BFC (incubateur) - Bénédicte MAGERAND ou son représentant, MEDEF BFC – Elisabeth GINNER ou son représentant, AEF - Mme DERUY ou son (ses) représentant(s).



Le premier essai en 2018 s'est révélé concluant tant du point de vue de l'organisation que de la valorisation escomptée :

- organisé le 16/10/2018 à la Maison Régionale de l'Innovation à Dijon, l'évènement a réuni plus d'une centaine de personnes, étudiants, doctorants, chercheurs, entreprises, acteurs de l'écosystème et institutionnels
- Cette finale a permis la mise en place d'un partenariat avec la région de BFC et le MEDEF BFC pour le financement des dotations aux lauréats
- Une séance d'une journée de coaching des candidats régionaux a été organisée en lien avec l'incubateur DECA BFC, le MEDEF BFC et le cabinet PLASSERAUD (partenaire de l'AEF INFO)
- la BFC s'est fortement illustrée puisque le lauréat régional, Vladimir GAUTHIER doctorant UBFC a obtenu le 2ème prix à la finale nationale du concours « Docteurs Entrepreneurs » et Fabrice LALLEMAND (AFULUDINE entreprise franc-comtoise) a obtenu le 1er prix dans la catégorie "Startup Connexion" !

### Le concours « I-PhD »

Considérant que seulement la moitié des jeunes docteurs obtiendra un emploi dans le secteur académique dont 50 % seront des emplois stables, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation considère que sa « *capacité à soutenir de nouvelles vocations entrepreneuriales au sein de la recherche académique, d'encourager et de stimuler les jeunes chercheurs à créer leur entreprise, en s'appuyant sur la valorisation de travaux de recherche, représente une nouvelle voie pour l'emploi des jeunes docteurs tout en représentant un indéniable potentiel d'innovation pour la France* ».

En lançant **le concours d'innovation i-PhD**, le ministère souhaite « *encourager l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes docteurs, de renforcer le soutien à la création d'entreprises à technologies innovantes et de mieux accompagner le développement de start-up Deeptech* ».

**Le concours I-PhD** est organisé en partenariat avec Bpifrance Financement.

Il a débuté le 4 juillet 2019 et se clôturera en décembre 2019 par la cérémonie de remise des prix nationale.

Les participants ont la possibilité de déposer en ligne leurs candidatures jusqu'au 15 octobre 2019, 12 heures (midi) sur le site de BPI FRANCE. Les dossiers seront complétés par les évaluations des Structures de transfert de technologie avec des dépôts sur le site jusqu'au 15 novembre 2019, 12 heures.

En termes de prix, il sera mis en place une offre de services « accompagnement i-PhD » à destination des Lauréats de la nouvelle promotion sur une période de 12 mois. Cet accompagnement se déroulera pendant l'année civile suivant la sélection des Lauréats. Cette offre exclusive au niveau national vise à accompagner chaque jeune Docteur dans la construction de son nouveau parcours entrepreneurial et met à disposition :

- Un programme de mentorat par des entrepreneurs et des industriels, pour lui permettre de rapidement s'intégrer au sein de la communauté des entrepreneurs Deeptech.
- Le financement d'une formation pour les chercheurs entrepreneurs à choisir dans un catalogue de prestataires sélectionnés par Bpifrance (*5 jours, en collectif*).
- L'accès à un Summer Camp pour découvrir un écosystème emblématique d'une durée d'environ une semaine (*learning expedition en Amérique du Nord*).
- La création d'une communauté dédiée

## La proposition d'UBFC

Suite à l'annonce par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation concernant la création du concours I-PhD et compte tenu de l'organisation régionale concomitante des « Chercheurs Entrepreneurs Challenges », une coordination semblait nécessaire pour cette année de transition où les deux concours subsistent.

En effet en 2019 le concours d'innovation I-PhD et les « Chercheurs Entrepreneurs Challenges » « *s'associent pour aller encore plus loin* » : organisation d'une finale nationale commune avec la sélection de 50 finalistes et la possibilité pour les lauréats de bénéficier des deux concours. En 2020 un seul dossier de candidature subsistera.

UBFC a donc proposé à la BPI et à la SATT SAYENS de profiter de l'organisation actuelle en BFC des « Chercheurs Entrepreneurs Challenges » (COPIL, communication et organisation de l'évènement régional) pour évaluer l'éligibilité des candidats potentiels au I-PhD.

Cette collaboration a permis l'envoi d'une information regroupée aux doctorants leur annonçant la possibilité de candidater aux « Chercheurs Entrepreneurs Challenges » (date limite 16/09) pour évaluer leur éligibilité au I-PhD (date limite 15/10).

Les candidats bénéficieront de la pré-étude de leur dossier par la SATT SAYENS lors de la séance de coaching (le 25/09) préalable à la finale régionale et proposée dans le cadre des « Chercheurs Entrepreneurs Challenges ».

La SATT SAYENS et la BPI ont donc été invités à participer au COPIL ainsi qu'à la journée de coaching.

Pour 2020, l'AEF INFO envisage la création d'un « Prix des Territoires » qui pourrait être remis lors des finales régionales organisées dans le cadre du I-PhD. Cette perspective permettrait le maintien d'un évènement régional réunissant chaque année tous les acteurs de l'écosystème de la création, de l'innovation et de la recherche publique afin de mettre en valeur les potentialités des étudiants entrepreneurs de notre région.

L'expérience d'UBFC dans la coordination des différents acteurs autour de la promotion de l'entrepreneuriat étudiant la positionne comme légitime pour cette éventuelle coordination future.

## DÉLIBÉRATION

**Il est demandé au Conseil académique de bien vouloir prendre connaissance de cette information**